

PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 84/C45 du 13/C45 du 13/OI/1984
Portant nomination de Monsieur **LEMOBA Jean-Pierre**
en qualité de Directeur d'Etudes et de la Planification
au Ministère des Eaux et Forêts.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de
l'article 47 de la Constitution ;

(/u le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982, déterminant les at-
tributions des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 82/213 du 27 Février 1982, portant attributions
et réorganisation du Ministère des Eaux et Forêts ;

(/u le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 susvisé ;

(/u le décret n° 83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er. - Monsieur **LEMOBA Jean-Pierre**, Ingénieur Economiste de 3ème
échelon est nommé Directeur des Etudes et de la Planification au Secré-
tariat Général aux Eaux et Forêts.

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au
présent décret.

..//

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./..

Fait à Brazzaville, le 13 Janvier 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.

Colonel Louis SYLVAH-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale.

Le Ministre des Eaux et Forêts.

Bernard COMBO MATSICHA.-

Henri DJOMBO.-

Le Ministre des Finances.

Itini Ossetoumba LEMOUDEOU.-